

Dossier de candidature
Appel à projets en faveur des associations
Aide et accès à la formation
Année scolaire 2021/2022



1^{er} Partie : Présentation de l'association :

Nom de l'association	
But de l'association	

Siège Social	
Adresse	
Code postal – Commune	
Téléphone	
Adresse mail	
Site Internet	

Responsables juridiques (Nom – Prénom – statut – Téléphone – Courriel)	
Président	
Trésorier	
Secrétaire	

Date de création de l'association (loi 1901)	
Date de parution au JO et N°	
N° Siren	
Nombre d'adhérents au 31/12/2020	

↪ **Activités en Seine-et-Marne** : *(indiquer les périmètres géographiques d'intervention)*

↪ **Depuis combien de temps** : *(concerne les associations dont le siège est hors Seine-et-Marne)*

↳ **Le Département de Seine-et-Marne a-t-il depuis 2014, soutenu des actions présentées par l'association ?**

Année	Nom du projet	Montant de la subvention
2014		
2015		
2016		
2017		
2018		
2019		
2020		

2^e Partie : Présentation du projet :

Toutes les rubriques de présentation du projet sont à renseigner le plus précisément possible

Responsable du projet <i>(Nom, prénom, Fonction, téléphone, courriel)</i>
Intitulé/titre du projet
Résumé du projet <i>(en 10 lignes maximum) :</i>

**Lorsque le projet 2021 est la reconduction du projet 2020, expliquer les avancées dont il a fait l'objet au regard des évaluations faites.*

Sur quel(s) thème(s) le projet porte-t-il ?

- Thématique 1- Valorisation des voies de formation alternatives à l'enseignement général : enseignement technique, enseignement professionnel, apprentissage**, notamment par une approche pratique du monde professionnel et de l'entreprise et des actions de découvertes des métiers ;
- Thématique 2 - Ingénierie de dispositifs et formation des intervenants dans le domaine du soutien scolaire** ; notamment par le rapprochement générationnel entre étudiants et collégiens, au travers d'une aide aux devoirs, d'un accompagnement dans la découverte des parcours scolaires, d'aide à la construction de projets de formation ou d'une offre de réussite concrète et d'épanouissement personnel ;
- Thématique 3 - Facilitation de l'accès à la formation et des conditions de vie liées à la formation, notamment des publics fragilisés** notamment par le rapprochement entre le monde de l'éducation et celui des associations œuvrant dans le champ du handicap en vue de promouvoir l'intégration des élèves handicapés, et de lutter contre les discriminations, mais aussi par des actions à destination des parents en vue de consolider le lien entre le collège et les parents, leur permettre de mieux appréhender les enjeux de l'éducation, pallier les difficultés de communication face à la complexité du système éducatif;
- Thématique 4 - Promotion de l'accès et de la pratique d'activités scientifiques et techniques en dehors du cadre scolaire**, et réduire la fracture numérique, qu'elle soit de nature géographique ou sociale, en permettant par exemple, dans le cadre d'Espaces Publics Numériques associatifs, l'accès et l'accompagnement des élèves et des parents.

↳ **Objectifs du projet** (*en quoi votre projet facilite-t-il l'accès à la formation des seine-et-marnais ?*) :

↳ **Publics visés par le projet** (*Nombre, type de public, communes...*) :

↳ **Besoins de locaux identifiés** :

↳ **Lieu(x) de déroulement du projet** :

*Le territoire seine-et-marnais concerné, bénéficie-t-il d'actions similaires à celles présentées dans le projet ? Dans l'affirmative, décrire les apports innovants du projet présenté. **La commission d'évaluation des projets retiendra en priorité, les actions concernant les territoires identifiés avec des besoins à pourvoir.***

↳ **Contenu détaillé et déroulement du projet** :

(Si le projet contient plusieurs actions, il est important de décliner chacune d'entre elles, de faire apparaître leur transversalité et leur cohérence globale par rapport au projet)

↳ **Calendrier du projet** :

↳ **Partenaires associés et rôles :**

Organisme(s)	Type(s) de partenariat			Comment les partenaires sont-ils impliqués dans le projet ?
	Financier	Technique	Autre	

3^e Partie : Suivi, évaluation et valorisation du projet :

↳ **Modalités de suivi prévues :**

↳ **Outils permettant d'évaluer le projet :** (*Bilan pédagogique et financier, autres indicateurs...*)

↳ **A quel moment le projet sera-t-il évalué ?**

↳ **Mesure des résultats :**

Résultat(s) attendu(s)	Indicateur(s) retenu(s) *

**Un indicateur est ce qui va permettre de vérifier que le résultat attendu est atteint*

↳ **Comment le partenariat du Département sera-t-il valorisé ?** (*Evènementiel, logo, présence d'élu, documentation...*)

↳ **Pour les actions élaborées faisant l'objet de la tenue d'un évènementiel organisé par le Département, quelle serait la contribution de l'association ?**

4^e Partie : **Budget prévisionnel 2021 du projet :**

Les postes des Dépenses et Recettes doivent obligatoirement être équilibrés.

Dépenses (TTC) (indiquer les dépenses qui font l'objet d'une valorisation)		Recettes (TTC) (pour chaque recette, précisé si la recette est déjà acquise et/ou le partenaire financier déjà sollicité)	
INTITULE	MONTANT	INTITULE	MONTANT
Achats		Auto financement	
Fournitures			
Matériel			
Alimentation		Subventions	
Carburant		Etat	
		Région	
Location mobilière		Montant de la subvention sollicitée auprès du Département <i>(subvention limitée à 3 000€ et 60% du total des dépenses)</i>	
Véhicule			
Mobilier		Pourcentage de la subvention sollicitée par rapport au budget total de l'action	
		Intercommunalité	
Location immobilière		Commune	
Local			
		Parrainages	
Transports			
Electricité		Autres (valorisation de prêt de matériel, de mise à disposition de locaux...)	
Assurances			
Prestations de services			
Frais postaux et téléphone			
Publicité			
Coûts salariaux liés à l'action (salaires bruts + charges patronales)			
Autres (valorisation de prêt de matériel, de mise à disposition de locaux...)			
TOTAL DES DEPENSES		TOTAL DES RECETTES	

↳ **Coût de l'opération par bénéficiaire :** (coût global de l'opération intégrant l'ensemble des dépenses liées au projet / nombre de bénéficiaires)

Date et Lieu :

Signature du Président :

5^e Partie : Document à joindre impérativement au dossier :

L'absence d'un des documents ci-après énoncés empêchera l'examen du dossier par la Commission d'évaluation

- BILAN QUANTITATIF ET QUALITATIF DE L'ACTION POUR LAQUELLE LE DEPARTEMENT VOUS A ACCORDE UNE AIDE EN 2020
- COMPTE-RENDU D'ACTIVITES 2020 DE L'ASSOCIATION (à défaut Conseils d'Administration 2020)
- BILAN ET COMPTES DE RESULTATS DE L'ANNEE 2020
- BUDGET PREVISIONNEL DE LA STRUCTURE POUR L'EXERCICE 2021
- STATUTS ACTUALISES DE LA STRUCTURE
- RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE** (même si vous l'avez déjà adressé au Département. Il convient impérativement de veiller à ce que la domiciliation bancaire corresponde à celle de l'association.)

Date limite de réception des projets

Le dossier dûment complété est à envoyer **avant le 20 sept 2021**

Par mail à actionseducatives@departement77.fr

Passé ce délai, aucun dossier ne pourra être traité

Ne pourront être pris en compte les projets :

- Non conformes aux publics visés ;
- Non conformes aux objectifs fixés, notamment les projets dont l'essentiel du budget relève de dépenses d'investissement tel l'achat de matériel ;
- Relevant d'autres appels à projets spécifiques lancés par le Département (par exemple les Projets Pédagogiques77 ou le dispositif Ecole Ouverte) ;
- Relevant de l'Accompagnement Educatif.